



Méfiance à l'égard des expertises

Cathy Pomart-Nomdédéo

► **To cite this version:**

Cathy Pomart-Nomdédéo. Méfiance à l'égard des expertises. Revue juridique de l'Océan Indien, Association " Droit dans l'Océan Indien " (LexOI), 2010, pp.170-171. hal-02610986

HAL Id: hal-02610986

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02610986>

Submitted on 18 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Par **Cathy POMART-NOMDÉDÉO**, Maître de conférences à l'Université de La Réunion

Méfiance à l'égard des expertises :

Cour d'appel de Saint Denis de La Réunion, 16 décembre 2008, RG n°07/01569

La jurisprudence de la Cour d'appel de Saint-Denis offre une illustration assez édifiante de la nécessaire méfiance que doit conserver le juge à l'égard des expertises. Ces expertises apparaissent toutefois fort utiles lorsqu'il s'agit de régler les conséquences pécuniaires d'un divorce. La cour d'appel prouve, s'il en était besoin, que les juges sont bien décidés à user de la liberté qui leur est reconnue au regard des conclusions d'un expert et qu'ils n'entérinent pas aveuglément leurs conclusions. En l'espèce, l'expertise des biens de la communauté avant sa liquidation s'était faite en violation du principe du contradictoire (du fait d'une erreur de convocation des parties imputable à l'expert) et de multiples inexactitudes ont été relevées dans l'expertise [CA SAINT-DENIS 16 DÉCEMBRE 2008 – N°RG 07/01569]. Si cette espèce rassure sur la vigilance des magistrats, elle jette incontestablement un discrédit sur l'expertise qui n'apparaît plus comme la mesure d'instruction infaillible, discrédit dont pâtit l'ensemble de la profession

qui pourtant fait le plus souvent preuve de sérieux et de rigueur. Le nouvel expert nommé dans notre espèce aura assurément à cœur de le démontrer.